

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant LE GARDE AMIS INC.	Numéro de permis 2006540	Date d'inspection Le 02 octobre 2024	
Nom de l'établissement Le Club Anna Malenfant 2		Numéro de téléphone (506) 383-8470	
Adresse 500 rue Centrale Dieppe NB E1A 6V7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
28(1) L'exploitant d'un établissement agréé ne peut modifier la superficie prévue pour fournir des services ni faire un ajout à un bâtiment ou à un établissement ni modifier ceux-ci en tout ou en partie que si le ministre a approuvé les changements par écrit.	28(1)	09 oct. 2024	
Commentaires : Au moment de l'inspection de surveillance, la mentore en assurance de la qualité a observé plus que 30 après-classes au gymnase. Une demande de changement a été envoyée pour ajouter 30 espaces supplémentaires cependant, cela n'a pas encore été approuvé. Cette demande de changement doit être approuvée avant d'effectuer ces changements.			

Commentaires généraux

Les éléments suivants ont été observés au moment de l'inspection de surveillance :

- Le ratio enfants-personne éducatrices
- L'espace de rangement (produits toxiques verrouillés)
- L'aire de jeu extérieur
- Matériel de jeu extérieur
- Le lieu d'exploitation

Au moment de l'inspection de surveillance, la mentore en assurance de la qualité a pu observer les enfants manger leur collation (boîte à diner), jouer à des jeux libres à l'intérieur, les jeux libres à l'extérieur et une activité dirigée (bricolage d'une noix).

original signé par
Paula Morin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 02 octobre 2024

Date

original signé par
Sylvie LeBreton

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 02 octobre 2024

Date